



# PRÉFET DU FINISTÈRE

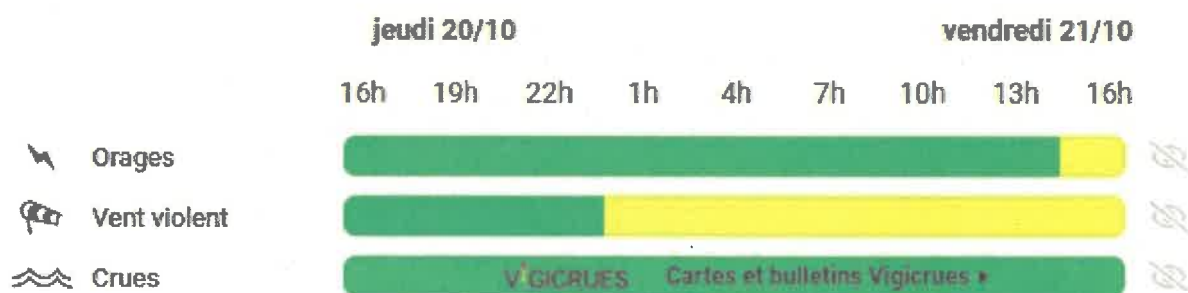
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau **JAUNE ORAGE et JAUNE VENT VIOLENT**

**DESTINATAIRES : cf listings GALA mairies + GALA ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants ORAGE et VENT VIOLENT en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises :  
- par METEO-France

Les horaires des périodes à risque sont synthétisées dans les bulletins météo .



**Attention, le département du Finistère est actuellement en vigilance jaune en raison d'un risque vent violent, et d'un risque orages.**

### **Phénomène ORAGE**

Quelques averses sont possibles dès le lever du jour, puis le temps devient orageux avant midi. Ce n'est qu'en fin de journée que le risque orageux est écarté, mais un temps pluvieux s'installe.

### **Phénomène VENT VIOLENT**

Vent de Sud à Sud-Est, assez fort à fort. Avec des rafales à 85 km/h, la nuit.

Vent de Sud-Ouest assez fort à fort, en journée ; puis s'atténuant. Rafales atteignant 85 km/h.

**EVOLUTION + CONSEQUENCES POSSIBLES + CONSEILS DE COMPORTEMENT :**  
**Cf le bulletin de Météo France (horaires des périodes à risques par phénomène)**

## CONSIGNES

### Le préfet demande aux maires :

- ✓ **De prendre toutes mesures de prévention des risques :**
  - Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
  - Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
  - Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées,
  - Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.
  - Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
  - Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
  
- ✓ **De consulter, régulièrement pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.**

### Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ **De prendre connaissance du bulletin de prévisions et de vous informer régulièrement sur :**
  - la météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
  - les conditions de circulation : sur [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
  
- ✓ **De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 20 octobre 2022 à 16h30

Le Préfet  
Pour le préfet  
Le chef du service interministériel  
de défense et de protection civiles

  
Vincent QUERE